



Cernay

en direct

Bulletin municipal N° 27 | JANVIER 2023



Meilleurs
Voeux

2023

2



SOMMAIRE

3



ÉDITO DU MAIRE

4-5



AU FIL DES JOURS PASSÉS

- ▶ Instant dédicace à la médiathèque
- ▶ Concert de Gospel à l'église
- ▶ Les élèves du CM2 récompensés
- ▶ Fête du 14 Juillet
- ▶ La Fête de l'été
- ▶ Goûter pour nos Aînés
- ▶ Opération villages et coteaux propres
- ▶ Après-midi jeux de société pour les enfants

6-11



VIE COMMUNALE

- ▶ Focus sur le personnel de la commune
- ▶ L'équipe du Club Ecoreuil (cantine et périscolaire)
- ▶ L'équipe d'enseignantes du groupe scolaire Jean Moulin
- ▶ Bilan positif pour Reims Activ'été
- ▶ Coup de pouce pour le pouvoir d'achat des équipes municipales
- ▶ Retour sur l'enquête réalisée auprès des jeunes
- ▶ Ordures ménagères : du nouveau dans le tri des emballages
- ▶ Arrivée de la fibre à Cernay
- ▶ Bientôt dans la commune : un city park et des agrès
- ▶ Travaux à l'école
- ▶ Recensement de la population

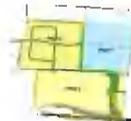
12-13



URBANISME

- ▶ Signalisation et circulation
- ▶ Lotissement « Les Loreaux » la plupart des maisons habitées
- ▶ Révision générale et modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

14



ZACCernay/
Saint-Léonard

- ▶ 3^{ème} phase sur le territoire de Cernay-lès-Reims

14-15

INTERCOMMUNALITÉ



- ▶ Le vélo dans tous ses états (partie 1)
- ▶ Le vélo dans tous ses états (partie 2)
- ▶ Dix mois de travaux pour le rond point du Linguet

16-17

VIE ASSOCIATIVE



- ▶ La semaine du CAC à Cernay
- ▶ Le CAC en bref pour 2022-2023
- ▶ Le club de foot honoré par le Comité départemental olympique et sportif

18



COMMUNICATION

- ▶ Ouverture du secrétariat de mairie
- ▶ Ouverture de la médiathèque
- ▶ A vos agendas
- ▶ FLASH INFO
- ▶ Bon à savoir

19



PHARMACIES DE GARDE (1^{er} semestre 2023)

- ▶ Calendrier des permanences dans les différentes communes : Bazancourt, Witry-lès-Reims, Warmeriville, Bétheniville, Pontfaverger, Cernay-lès-Reims, Reims

20



LE SAVIEZ-VOUS ?

- ▶ Les pompiers volontaires au service de la population

Édito du Maire



Sarnaciens, Sarnaciennes,

L'année dernière à la même époque, j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre la Covid-19. Cette année j'en appelle à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, comme dans nos maisons, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Ainsi, en dehors des rappels de bonne utilisation des équipements, nous avons réglé les chaudières de tous nos bâtiments publics à 19°, en dehors de l'école et de la crèche, que nous maintenons à 20°.

Concernant l'éclairage public, la commune avait déjà entamé avec le Grand Reims un programme de modernisation et le rajeunissement de notre parc par l'installation de leds. Aujourd'hui, dans le cadre du plan de sobriété énergétique mis en place par le Grand Reims, les 144 communes, dont Cernay, ont été interrogées pour se positionner sur l'alternative de supprimer totalement l'éclairage la nuit ou d'en diminuer l'intensité. Les élus de Cernay se sont positionnés clairement sur une baisse d'intensité, arguant que l'éclairage public contribue à la tranquillité publique et à la sécurité des habitants.

Vous êtes d'ailleurs nombreux à nous solliciter dès qu'une lampe tombe en panne dans une rue ou un quartier de notre commune. Les études de faisabilité sont en cours par le Grand Reims, et nous espérons que la mise en œuvre de cette mesure d'économie pourra être faite rapidement.

Pour la période de la nativité, notre village s'est habillé de ses éclairages de Noël sur une durée plus courte qu'habituellement. Ceux-ci ont été limités à l'entrée du village côté Reims et à la place de la Mairie.

Dans ce climat un peu tendu où l'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie freinent l'activité du pays tout entier, l'équipe municipale s'emploie à ce que nos projets se concrétisent pour continuer à offrir à toutes les générations un cadre de vie correspondant à leurs aspirations. Vous découvrirez au fil de la lecture de ce bulletin, les différents chantiers en cours.

D'autres projets pour améliorer notre cadre de vie sont dans les tiroirs. Gageons que la crise que nous avons devant nous, nous autorisera à continuer cette belle dynamique !

Notre « bien vivre à Cernay », c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous. Il est fait de tous ces petits riens qui pourraient donner un autre visage à notre village. C'est donc pourquoi je m'autorise un petit rappel au civisme. En effet, après l'interdiction des produits phytosanitaires, les herbes folles se font de plus en plus nombreuses dans le village. Les agents municipaux ne sont pas en capacité d'entretenir l'ensemble du linéaire (votre trottoir ou devant de porte). À ce titre je vous rappelle que chacun est responsable de la propreté autour et à proximité immédiate de sa maison. Il revient donc à chaque habitant, (propriétaire ou locataire) de balayer, laver, retirer les déchets et les herbes au pied de sa propriété. Cela concerne les façades, trottoirs et caniveaux sur les voies publiques comme sur les voies privées. Il en va de même pour les arbres et les haies qui débordent sur les espaces publics, notamment sur les trottoirs. La bataille de la propreté concerne chaque citoyen, et je compte sur vous.

Meilleurs vœux pour 2023

Patrick Bedek

AU FIL DES JOURS PASSÉS

Instant dédicace à la médiathèque



Belle rencontre le 17 juin à la veille de l'été, avec l'auteure Valérie Gonnaud, ancienne habitante de Cernay, pour une séance de dédicace de son roman « Le Cadeau Empoisonné » dont l'intrigue se passe à Cernay. Le roman est disponible à la médiathèque « La Marelle ».

Les élèves du CM2 récompensés



Après deux années perturbées, c'est avec plaisir que la kermesse de l'école Jean Moulin a eu lieu le 25 juin 2022. La mairie a remis le prix de fin de scolarité aux 19 élèves de CM2, ainsi que le livre de l'été de l'Education nationale. Nos grands enfants sont repartis avec un dictionnaire et un livre des fables de Jean de La fontaine.

Encore félicitations à eux et bonne continuation pour la suite de leur scolarité.

Concert de Gospel à l'église



Le samedi 25 juin, à la veille des départs en vacances d'été, l'église s'est animée au rythme des chants et musiques de la formation musicale « Les Citrons Bleus ». De nombreux sarnaciens et sarnaciennes étaient au rendez-vous offert par la mairie pour venir à la rencontre de la trentaine de chanteurs et musiciens et partager Gospel et autres mélodies. Ravissement assuré autant par la qualité de la prestation du groupe que par sa bonne humeur !!

Fête du 14 Juillet



En ce jour de fête nationale, les sarnaciens se sont rassemblés au monument aux Morts, place de la République, où une gerbe fut déposée.

A l'issue de la cérémonie, les participants se sont retrouvés en mairie pour le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité. Merci aux nombreux habitants de s'être déplacés pour participer à cette manifestation.

AU FIL DES JOURS PASSÉS

La Fête de l'été



Rendez-vous incontournable du mois d'août, la fête de l'été a retrouvé son format d'avant crise sanitaire, avec le grand retour de la retraite aux flambeaux. Petits et grands se sont rassemblés en nombre au départ de la place de la mairie pour arpenter les rues de notre village, encadrés par nos sapeurs-pompiers.

De nombreux spectateurs du défilé se sont alors joints aux participants pour rejoindre le stade de football, afin d'assister au spectacle pyrotechnique tant attendu.

A en croire les longs applaudissements à l'issue du show final, la magie d'un feu d'artifice fonctionne toujours.

Goûter de rencontre et d'échange pour nos Aînés



Une fois n'est pas coutume ! Après une longue période sans festivité en raison des conditions sanitaires, les aînés ont été invités à passer une après-midi conviviale le 12 octobre dernier. Ce divertissement était assuré par Daniel, notre DJ local, qui a su captiver son auditoire durant toute l'après-midi avec son animation « Devinez la chanson », en dégustant brioche et champagne. Nos Aînés ont particulièrement apprécié ce quiz, moment convivial et chaleureux qui sera à renouveler.

Les participants ont pris beaucoup de plaisir à se retrouver et échanger ensemble. Certains aînés ont encore hésité à partager ce moment de convivialité, et la commune espère qu'ils répondront plus nombreux au prochain rendez-vous.

Opération Villages et Coteaux propres



Lancée en 2014 dans le cadre du programme AGIR sur les communes des coteaux historiques, l'opération de nettoyage et de collecte des déchets dans les chemins, bords de route, lisières forestières, villages et vignobles s'est étendue à toutes les communes de l'AOC Champagne qui le souhaitent. Cette année, en collaboration avec le syndicat local des vignerons, Cernay-lès-Reims participait à sa deuxième édition. Le temps maussade n'a pas permis de rassembler beaucoup de personnes ; néanmoins une trentaine de Sarnaciens se sont retrouvés le 1^{er} octobre à 8h30 place de la Mairie.

Dans l'ensemble il a été constaté moins de déchets que l'année dernière. A la fin de cette matinée fructueuse, les participants ont partagé le verre de l'amitié offert par la section locale des vignerons. Un grand merci aux personnes présentes, sans oublier les enfants, les viticulteurs et les pompiers assurant la sécurité.

Après-midi jeux de société pour les enfants



Samedi 19 novembre, un après-midi jeux de société a été proposé aux jeunes sarnaciennes et sarnaciens. De nombreux jeux, mis à disposition par le CAC et la ludothèque de la commune, étaient à la disposition des enfants.

Éclats de rires, bonne humeur et parties endiablées ont rythmé l'après-midi, avec un goûter pour les enfants.

Vous aimez jouer aux jeux de société ?

Sachez que tous les adhérents de la médiathèque ont la possibilité de venir emprunter les jeux de la ludothèque, tout au long de l'année.

Catalogue en ligne sur : www.cernay-les-reims.fr

VIE COMMUNALE

Focus sur le *personnel de la commune*

Ils n'habitent pas tous à Cernay, et pourtant nombre d'entre vous les croisent au quotidien dans la rue, à l'école, à la médiathèque, à la crèche, au parc Jean de la Fontaine, à la mairie...

Faites connaissance avec :

L'équipe *du secrétariat de mairie*

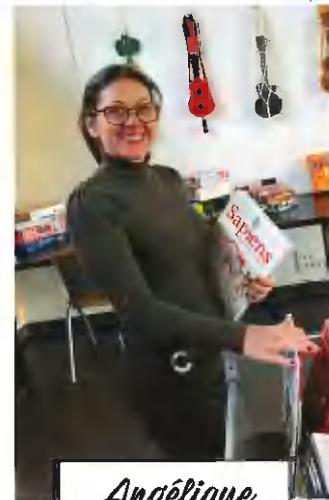


Isabelle
Secrétaire de Mairie



Angélique
Secrétaire Adjointe
chargée de l'accueil
du public, de l'urbanisme
et de l'état civil

La gestionnaire *de la médiathèque/ludothèque*



Angélique

Le personnel *des services techniques*



Emilien
Agent en charge
des espaces verts



Eddy
Agent en charge
des travaux
dans les bâtiments



Stéphanie
Agent en charge
de l'entretien
des bâtiments

Le personnel *de l'école*



Séverine
ATSEM en maternelle



Stéphanie
Agent en renfort
auprès de l'ATSEM



Rachel
Agent chargé de
l'entretien des locaux

Le personnel *de la crèche*



Laurence
Directrice



Justine
Adjointe de direction



Amélie



Ingrid



Stéphanie



Marcelle



Elodie



Ismania

L'équipe du Club Ecureuil (cantine et périscolaire)



Manon
Responsable



Valérie



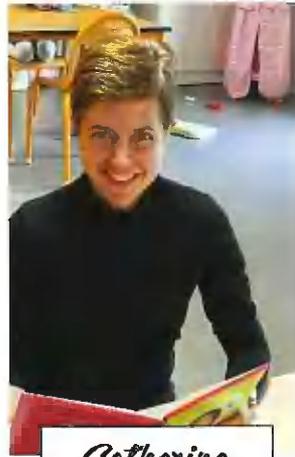
Rachel



Carole



Coralie



Catherine



Isabelle



Ophélie

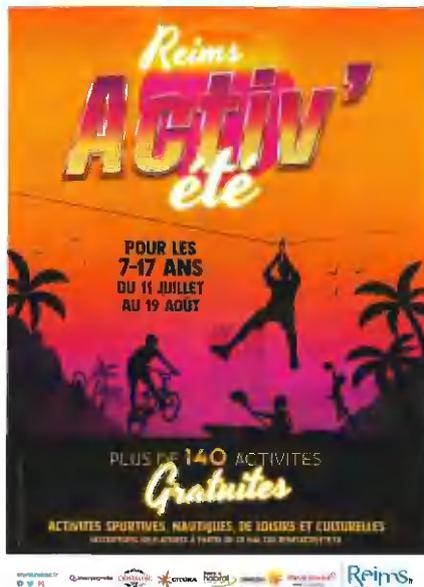
L'équipe d'enseignantes du groupe scolaire Jean Moulin



De gauche à droite : Sophie Neves - Enseignante Petite Section / Moyenne Section
Magalie Jobert - Enseignante CM2 - Isabelle Jennepin - Directrice et Enseignante CP / CE1
Sylvie Pillu - Enseignante Moyenne Section / Grande Section - Mathilde Grasjean - Enseignante, complément de service en CP / CE1 - Constance Rouget - Enseignante CE2 / CM1 - Tiphaine Petitjean - Enseignante CE1 / CE2

VIE COMMUNALE

Bilan positif pour *Reims Activ'été*



Cet été, la commune de Cernay-lès-Reims a souhaité permettre aux jeunes du village de participer à Reims Activ'été. Comme chaque année, la ville de Reims proposait du 11 juillet au 19 août 2022 plus de 140 activités sportives, culturelles, artisanales, musicales, dédiées aux enfants de 7 à 17 ans. Accrobranche, overkart, équitation, rafting, laser game, cuisine, pâtisserie, art floral, et bien d'autres activités encore, étaient au programme.

La mairie de Cernay subventionnait à hauteur de 100% les quarante premiers inscrits. Cette année, elle a financé 16 inscriptions. Nul doute que les sarnaciennes et les sarnaciens ont bien profité de cette offre de la ville de Reims, qui leur a permis d'avoir des vacances actives !

Coup de pouce pour le pouvoir d'achat des *équipes municipales*



La commune a souhaité s'investir pour protéger le pouvoir d'achat de son personnel dans une période financièrement difficile pour tous.

Ainsi, les élus ont voté à l'unanimité, lors de la séance du conseil municipal du 12 décembre 2022, l'attribution de tickets restaurants en faveur des employés municipaux, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Chaque agent pourra bénéficier de 10 tickets restaurants par mois, financés à 50 % par la collectivité.

Retour sur l'enquête réalisée auprès des jeunes



La mairie souhaitait proposer aux adolescents du village un lieu de convivialité. Les habitants ont reçu pour cela, avec le bulletin municipal de juillet, un questionnaire pour la création d'un lieu d'accueil, à remplir par les adolescents. Seule une dizaine ont répondu, avec la volonté de s'impliquer pour certains d'entre eux. Cependant, cela ne représente pas un nombre suffisant pour assurer la pérennité du projet.

La salle verra prochainement une nouvelle attribution en accueillant une sophrologue.

Ordures ménagères : du nouveau dans le tri des emballages

À partir du 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri se simplifient. Tous les emballages et papier pourront désormais être déposés en vrac dans les poubelles jaunes sans être lavés ni rincés.



Quelques exemples : pots de yaourts, barquettes, tubes de dentifrice, paquets de chips, sachets en plastique, films de protection....

Une campagne de communication sera déployée prochainement dans chaque foyer pour informer de ces évolutions (courrier, guide de collecte, réunions publiques...).

Arrivée de la fibre à Cernay



Nombreux étaient celles et ceux qui attendaient ce moment. La fibre est enfin raccordée dans toute la commune. Le dernier secteur en date est le nouveau lotissement des Loreaux, qui vient d'être raccordé au réseau extérieur en octobre dernier.

C'est l'ensemble du village qui est désormais éligible à la fibre.

Tous les habitants de la commune peuvent donc solliciter le fournisseur d'accès de leur choix.

Pour rappel, les fournisseurs d'accès ne sont pas tenus d'intervenir sur la disponibilité des réseaux d'accès sur le domaine privé de chaque maison. L'accès aux fourreaux de chaque domicile doit être vérifié par chaque demandeur et remis en état si nécessaire (débouchage...). Les opérateurs sont tenus d'intervenir si le problème d'accès se situe sur le domaine public.

Bientôt dans la commune : un city park et des agrès



Une bonne nouvelle pour nos jeunes, un city park et des agrès devraient être installés au cours du premier trimestre 2023. Le city park se situera à côté du skate park et les trois agrès dans le parc Jean de la Fontaine, près de l'école.

Les subventions demandées ont été obtenues auprès de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 21 000 € et de la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) pour 45 000 €. La commune finance le restant pour un montant de 28 000 €. La société retenue est une entreprise meusienne.

Ce city park, qui permet la pratique de nombreux sports en accès libre, représente également un lieu de rencontre et d'échange entre jeunes. Il pourra également être utilisé par l'école et le périscolaire.

Travaux à l'école



Les travaux avaient été annoncés dans le précédent bulletin municipal. Le démarrage du chantier a tardé en raison d'un premier appel d'offres infructueux, qui a obligé la commune à reconduire la démarche durant les mois d'été.

La planification contrainte des travaux pendant les vacances scolaires pour la zone de construction de nouveaux sanitaires de l'école, a donc glissé sur l'automne.

Dès les premiers jours de congés de la Toussaint, les entreprises ont démarré le chantier sur les 2 sites :

- nouveaux sanitaires dans l'école actuelle : démolition des zones concernées et préparation du chantier de construction pour démarrer la construction des nouveaux aménagements dès les vacances de Noël,
- salle de motricité et espace enseignants dans l'ancienne cantine : démolition et démarrage du chantier de reconstruction.

L'issue des travaux est estimée à fin février. Ces nouveaux aménagements induisent naturellement une gêne durant quelques mois dans le fonctionnement de l'école.

Avec un peu de patience, tous apprécieront ces travaux d'amélioration, rendus nécessaires pour assurer confort et efficacité.

La commune a profité du démarrage du chantier pour faire installer par les agents techniques de la commune la nouvelle grille d'entrée de l'accès à la maternelle.



Recensement de la population

Cette année, Cernay-les-Reims réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 19 janvier au 18 février 2023.

Comment se passe le recensement ?

Une lettre sera déposée dans chaque boîte aux lettres pour annoncer le démarrage du recensement.

Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, fournira à chaque habitant une notice d'information, soit dans la boîte aux lettres, soit en mains propres. Il suffira de suivre simplement les instructions indiquées pour se faire recenser. Ce document est indispensable, il faut le garder précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

En cas d'impossibilité de répondre en ligne, des questionnaires papier seront remis aux habitants par l'agent recenseur.



Pourquoi être recensé ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de la commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement qui va s'effectuer entre le 19 janvier et le 18 février prochain dans notre commune, chacun peut s'adresser au secrétariat de mairie.

Les 3 agents recenseurs de la commune



Gilles **BLIARD**



Dominique **BRISOUX**



Christine **VIROT**

Pour en savoir plus :

Rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr

Signalisation et circulation



Afin d'améliorer la sécurité sur les axes routiers les plus fréquentés, il a été décidé d'installer des PIETO®. Ces silhouettes réflectorisantes ont pour but d'améliorer la sécurité des piétons en signalant aux automobilistes un passage piéton. Le PIETO® permet d'attirer l'attention du conducteur et le pousse à faire preuve de plus de vigilance. En complément de ce système de prévention, et cela à plusieurs endroits dans la commune, il est envisagé la pose de plots routiers à flash led indiquant l'emplacement des passages piétons.

Les panneaux de signalisation effacés ou n'étant plus aux normes seront remplacés progressivement. Cela interviendra prochainement au carrefour des rues Thiers, de Sillery et du Luxembourg.

Conscients des préoccupations et attentifs aux remarques exprimées par les sarnaciens, les membres de la commission « sécurisation, prévention, vigilance citoyenne et voirie » travaillent sur le dossier de la modification du schéma de circulation, en lien avec les équipes

de la Communauté Urbaine du Grand Reims. Les grands travaux lancés en périphérie de notre commune (fermeture du pont de Witry, création du rond-point des Didris...) complexifient la tâche et les orientations à venir. La commune ne manquera pas de communiquer sur les décisions prises dans les prochains mois. Le but de ces réflexions est d'arriver à la création d'un schéma de circulation harmonieux, fluide et bénéfique pour tous.



Lotissement « Les Loreaux » : *la plupart des maisons habitées*

A ce jour, dans le lotissement « Les Loreaux », il ne reste plus que deux terrains à bâtir. Sur les 65 constructions prévues (dont 4 logements loués par Plurial Novilia), 58 sont habitées, soit un taux d'occupation de 89 %.

Différents aménagements ont été effectués dans le lotissement.

De nombreux arbres et arbustes n'ont malheureusement pas résisté à la sécheresse de cet été. Ceux-ci devraient être remplacés.

Les deux composteurs installés n'attendent plus que quelques bénévoles pour en prendre soin.

Le lotissement est éligible à la fibre de la même façon que le reste du village et sa voirie sera rétrocédée directement de la société Nord Est Aménagement au Grand Reims.

Quant aux noues d'infiltration d'eaux pluviales, elles jouent un rôle très important pour le lotissement et doivent être préservées. Elles ne constituent pas un terrain de jeu (pour les vélos notamment). En effet, le fait de rouler sur les noues empêche la repousse des fleurs qui ne peuvent plus jouer leur rôle d'absorption. Merci à toutes et tous de faire respecter ces consignes.



Révision générale et modification simplifiée du *Plan Local d'Urbanisme (PLU)*



La procédure de révision générale du PLU de Cernay annoncée dans le précédent bulletin, entre dans sa 3^{ème} phase.

Pour rappel, la révision d'un PLU doit permettre :

- **De prendre en compte les nouvelles exigences légales :**
 - Loi Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové (ALUR),
 - Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN),
 - Biodiversité...
- **Et de se mettre en compatibilité avec les documents supérieurs :**
 - Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT),
 - Plan de Déplacements Urbains (PDU)
 - Plan Local de l'Habitat (PLH).

Le travail du Conseil Municipal consiste en la réécriture intégrale du Plan Local d'Urbanisme en plusieurs phases :

- ① Rédaction d'un diagnostic territorial
- ② Construction d'un Nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- ③ Elaboration d'un nouveau règlement écrit et graphique (plan de zonage)
- ④ Redéfinition des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- ⑤ Mise à jour des annexes

Parmi les principaux objectifs de la démarche de la commune, figurent la maîtrise du développement de l'habitat pour limiter l'artificialisation des terres, la simplification et l'harmonisation des règles de construction et la mise en place d'une réflexion globale sur le volet environnemental.

Durant le temps de cette procédure, évalué environ à 24 mois, la commune a lancé une modification simplifiée du PLU, pour répondre à un besoin ponctuel destiné à faciliter des projets de constructibilité à court terme. Cette procédure simplifiée et plus rapide est autorisée dès lors qu'elle ne change pas les orientations du PADD d'un PLU. Elle permet de ne pas bloquer un projet durant tout le temps de la procédure de révision générale. Elle a fait l'objet d'une délibération votée à l'unanimité par le Conseil Municipal le 15 novembre 2022.

La modification simplifiée permettra entre autres le démarrage du projet privé d'aménagement du Lotissement des Tilleuls sur 2 hectares de terre, à proximité du terrain de football.

Révision générale et modification simplifiée du *Plan Local d'Urbanisme (PLU)*



La procédure de révision générale du PLU de Cernay annoncée dans le précédent bulletin, entre dans sa 3^{ème} phase.

Pour rappel, la révision d'un PLU doit permettre :

- **De prendre en compte les nouvelles exigences légales :**
 - Loi Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové (ALUR),
 - Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN),
 - Biodiversité...
- **Et de se mettre en compatibilité avec les documents supérieurs :**
 - Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT),
 - Plan de Déplacements Urbains (PDU)
 - Plan Local de l'Habitat (PLH).

Le travail du Conseil Municipal consiste en la réécriture intégrale du Plan Local d'Urbanisme en plusieurs phases :

- ① Rédaction d'un diagnostic territorial
- ② Construction d'un Nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- ③ Elaboration d'un nouveau règlement écrit et graphique (plan de zonage)
- ④ Redéfinition des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- ⑤ Mise à jour des annexes

Parmi les principaux objectifs de la démarche de la commune, figurent la maîtrise du développement de l'habitat pour limiter l'artificialisation des terres, la simplification et l'harmonisation des règles de construction et la mise en place d'une réflexion globale sur le volet environnemental.

Durant le temps de cette procédure, évalué environ à 24 mois, la commune a lancé une modification simplifiée du PLU, pour répondre à un besoin ponctuel destiné à faciliter des projets de constructibilité à court terme. Cette procédure simplifiée et plus rapide est autorisée dès lors qu'elle ne change pas les orientations du PADD d'un PLU. Elle permet de ne pas bloquer un projet durant tout le temps de la procédure de révision générale. Elle a fait l'objet d'une délibération votée à l'unanimité par le Conseil Municipal le 15 novembre 2022.

La modification simplifiée permettra entre autres le démarrage du projet privé d'aménagement du Lotissement des Tilleuls sur 2 hectares de terre, à proximité du terrain de football.

ZAC Cernay / Saint-Léonard

3^{ème} phase sur le territoire de Cernay-lès-Reims



Le site retenu par la CCI pour l'aménagement du parc d'activités de Cernay-lès-Reims / Saint-Léonard a l'avantage de réunir tous les atouts pour accueillir dans de bonnes conditions un aménagement de ce type : proximité de Reims, grands axes de circulation, transports en commun, main d'œuvre qualifiée...

La commercialisation rapide des deux premières phases de l'opération démontre la réussite et la pertinence de la localisation du projet.

La particularité de la commercialisation des cinq parcelles de la **phase 1** est la vente, en 2016, d'une parcelle de 45 ha à MHCS - Veuve Cliquot sur le territoire de la commune de Saint-Léonard.

La commercialisation de la **phase 2** a débuté fin 2018.

Aujourd'hui plus de **70 entreprises** sont implantées : entreprises artisanales, industrielles, logistiques et de services comme Silix, Vinci Terrassement, Chronopost, AG Net, Transport Mahoudiaux...

Plusieurs programmes « investisseurs » se sont développés. Ils permettent sur une même parcelle de construire plusieurs

cellules de 300 à 600 m² vendues ou louées à des entreprises. Ainsi, ces programmes permettent de répondre aux demandes d'implantations des entreprises artisanales, industrielles de plus petites tailles telles que BOUTIN (peinture en bâtiment), E=MP2 (usinage de précision métallurgique), CLICK IT (sécurisation de travail en hauteur) ... ainsi que des sociétés de services telles que BasicFit, une micro-crèche et très récemment le restaurant « Chez Vincent... ».

Au total, sur l'ensemble des parcelles construites lors des phases 1 et 2, ce sont environ **800 emplois** dénombrés (y compris MHCS pour 250 emplois).

Cette contribution à la pérennisation, à la création d'emplois et au développement économique du territoire justifie l'intérêt de la réalisation rapide de la troisième phase du projet.

Le dossier de déclaration d'utilité publique de la phase 3, déposé début 2022, devrait permettre la commercialisation des terrains en 2023.

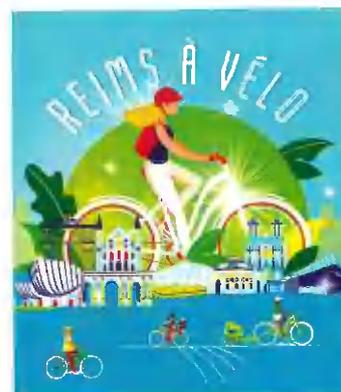
INTERCOMMUNALITÉ

Le vélo dans tous ses états

Des futurs aménagements à court terme

Le projet, porté par le Grand Reims dans le cadre de sa politique pour une agglomération dynamique, sûre et attractive, mais aussi durable et solidaire, facilite et encourage les mobilités douces. Il aura à terme pour effet :

- la création de « pénétrantes » en connexion avec « Reims à Vélo » permettant un maillage complet de la ville,
- l'instauration de lignes de rabattement vers des gares hors Reims favorisant l'intermodalité entre vélo et train pour des déplacements du quotidien de « longue distance »,
- la mise en place de liaisons intercommunales multifonctionnelles assurant des liaisons structurantes à l'échelle des 144 communes du Grand Reims.



Plus concrètement, pour ce qui concerne la commune, l'aménagement d'une piste cyclable sur la D980 entre Cernay-lès-Reims et Reims, ainsi que l'aménagement d'une piste permettant de rejoindre Reims à Witry-lès-Reims par la D151 via le futur rond-point du Linguet en cours de construction, ont été programmés pour 2023.

INTERCOMMUNALITÉ

Le vélo dans tous ses états

Des vélos *en nombre et en bon état*

Aujourd'hui, la pratique du vélo se démocratise plus que jamais, pour le côté vertueux, écologique et environnemental, mais aussi pour le côté économique avec la flambée des prix des carburants.

Depuis 2 ans maintenant, la commune de Cernay et l'agglomération du Grand Reims ont mis en place **des aides financières à l'achat des vélos électriques**, pour encourager le développement de ce mode de transport.

En 2022, la commune de Cernay a financé 14 dossiers. Vous trouverez dans le précédent bulletin de juin 2022, page 10, le détail concernant le dispositif d'aide de la commune. La demande est à déposer au secrétariat de la mairie. Les marchands de vélo se mobilisent eux-aussi pour offrir un service de qualité face au développement de la pratique du 2 roues. Nombre d'entre eux ont su innover en proposant un service de proximité répondant à un vrai besoin lorsqu'il faut emmener un vélo en réparation.



Impossible de se déplacer ?

Un camion atelier vient à domicile pour réparer immédiatement ou faire un devis et emporter le vélo à l'atelier pour la réparation. Plusieurs sites ont vu le jour et proposent ce service sur la commune comme Bk Cycles, Bike'n'Roll, Cycloop'Reims... Avec ce service à domicile, il n'y a plus de raison désormais pour ne pas enfourcher son vélo au quotidien !

Dix mois de travaux pour le *rond point du Linguet*

La réalisation du carrefour giratoire sur la D151 au niveau du lieu-dit le Linguet a commencé. Ce rond-point permettra de sécuriser la traversée de cet axe pour relier la zone d'activités dite des Didris et les communes de Béthény et Cernay-lès-Reims. Les travaux devraient durer dix mois.

Portée par plusieurs collectivités, l'opération inclut la création d'une piste cyclable de Reims à Witry-lès-Reims ainsi qu'un bassin d'infiltration d'eaux pluviales.

Le projet s'élève à 2 714 160 € HT répartis entre le Grand Reims (1 776 086 € HT), le Département de la Marne (862 640 € HT), la commune de Witry-lès-Reims (48 145 € HT) et la ville de Reims (27 289 € HT).

Les travaux vont se dérouler en quatre phases afin de limiter la gêne occasionnée aux divers usagers tout en maintenant la circulation :

- **Phase 1 de novembre 2022 à avril 2023 (sous réserve)** : création d'un demi-giratoire et de la voie riverains côté Béthény. La route de Béthény venant de Cernay-lès-Reims reste ouverte dans les deux sens de circulation, cependant il est impossible de rejoindre Reims directement, en tournant à gauche. Il faut prendre la direction du rond-point de Witry-lès-Reims.
- **Phase 2 jusqu'au 5 mai 2023 (sous réserve)** : création de la chaussée sur la D151.
- **Phase 3 jusqu'au 9 juin 2023 (sous réserve)** : création de la chaussée et du demi-giratoire côté Cernay-lès-Reims.
- **Phase 4** : réalisation des îlots autour du giratoire, suivie de la réalisation des couches de roulement.

Pour plus d'informations et de détails

Vous pouvez téléphoner au **03 26 77 78 79** ou vous rendre sur le site internet : www.reims.fr/demarches-en-ligne

Sachez que les commerces de la zone des Didris resteront ouverts pendant la durée des travaux.

VIE ASSOCIATIVE

La semaine du CAC à Cernay



LUNDI

09h00-10h30
14h00-16h00
14h00-17h00
14h00-15h00
18h00-19h00
19h10-20h10
20h30-22h30

PRÉVENTION DES CHUTES
PÉTANQUE
BRODERIE-TRICOT-TRAVAUX MANUELS
ATELIER MÉMOIRE avec Magali
YOGA pour adultes avec Marie-Christine
YOGA pour adultes avec Marie-Christine
DANSE WEST COAST SWING

Salle Charles Bosteaux
Square La Fontaine
Salle Jacques Scherr
Salle Charles Bosteaux
Salle Jules Ferry
Salle Jules Ferry
Salle Charles Bosteaux

MARDI

09h00-12h00
09h15-10h15
10h20-11h20
13h30-16h30
14h30-15h30
18h00-20h00
18h00-19h00
19h10-20h10
19h00-20h00
20h05-21h05

SCRAPBOOKING (2 séances/mois)
GYMNASTIQUE avec Alexandra
GYM DOUCE avec Alexandra
SCRAPBOOKING (2 séances/mois)
YOGA pour adultes avec Marie-Christine
PEINTURE, DESSIN ados et adultes avec Joëlle
YOGA pour adultes avec Marie-Christine
YOGA pour adultes avec Marie-Christine
GYM de RENFORCEMENT MUSCULAIRE avec Marvin
GYM de RENFORCEMENT MUSCULAIRE avec Marvin

Salle Jacques Scherr
Salle Charles Bosteaux
Salle Charles Bosteaux
Salle Jacques Scherr
Salle Jules Ferry
Salle Jacques Scherr
Salle Jules Ferry
Salle Jules Ferry
Salle Charles Bosteaux
Salle Charles Bosteaux

MERCREDI

9h00-10h30
14h00-16h00
13h30-18h30
14h00-15h00
14h00-15h00
15h00-16h00
18h00-19h00
18h00-20h00
19h30-22h30

MARCHE NORDIQUE
PÉTANQUE
TENNIS enfants à partir de 6 ans avec Noa
SOPHROLOGIE avec Hélène
MODERN'DANSE plus de 8 ans avec Sophie
MODERN'DANSE 6-8 ans avec Sophie
SOPHROLOGIE avec Hélène
ART FLORAL compositions, bouquets (1 fois/mois)
GÉNOLOGIE (6 sessions/an)

Sortie Cernay dir. Berru
Square La Fontaine
Salle des sports
Salle Jules Ferry
Salle Charles Bosteaux
Salle Charles Bosteaux
Salle Jules Ferry
Salle Jacques Scherr
Salle Jacques Scherr

JEUDI

09h00-10h00
10h15-11h15
14h00-17h00
14h00-17h00
17h30-19h30
19h30-21h30
19h00-20h00
19h30-22h30

GYMNASTIQUE avec Alexandra
ÉTIREMENTS (Stretching) avec Alexandra
CLUB AS DE CARREAU
PEINTURE sur PORCELAINE
TENNIS enfants à partir de 6 ans avec Noa
TENNIS adultes hommes avec Noa
GYM de RENFORCEMENT MUSCULAIRE avec Marvin
GÉNOLOGIE (6 sessions/an)

Salle Charles Bosteaux
Salle Charles Bosteaux
Salle Charles Bosteaux
Salle Jacques Scherr
Salle des sports
Salle des sports
Salle Charles Bosteaux
Salle Jacques Scherr

VENDREDI

09h15-10h15
10h30-11h30
14h00-17h00
17h00-17h45
20h00-21h00

GYM DOUCE avec Alexandra
ÉTIREMENTS (Stretching) avec Alexandra
COUTURE
YOGA pour enfants 9-11 ans avec Marie-Christine
TANGO ARGENTIN avec Angela (1 fois/mois)

Salle Charles Bosteaux
Salle Charles Bosteaux
Salle Jacques Scherr
Salle Jules Ferry
Salle Charles Bosteaux

VIE ASSOCIATIVE

SAMEDI

09h00-10h30
10h00-11h00

MARCHÉ NORDIQUE
PILATES avec Sophie

Sortie Cernay dir. Berru
Salle Charles Bosteaux

DIMANCHE

SORTIE PÉDESTRE

Responsable : Serge GOURDONNEAU

☎ 06 80 60 22 75

SORTIE VTT

Selon conditions climatiques

Responsable : Didier SIMUS

☎ 06 21 68 25 60

TENNIS ET BADMINTON

Réservation de la salle des sports

Contact : Anne-Marie CAPUTO

☎ 06 74 05 23 93

Le CAC en bref pour 2022-2023

La saison 2022-2023 du CAC a démarré sous de très bons auspices :

- Lancement de 2 nouvelles activités : atelier mémoire et sophrologie.
- Des effectifs en hausse dans plusieurs activités.
- De belles animations durant l'automne : le vide-greniers, des après-midi et soirées jeux, un baby broc, une soirée Beaujolais, la participation au téléthon.

Pour 2023, le CAC espère concrétiser les animations suivantes :

- **Samedi 28 janvier** : soirée jeux
- **Samedi 4 février** : nouvel atelier lego
- **Dimanche 5 février** : après-midi belote
- **Dimanche 26 février** : atelier couture pour les enfants
- **Samedi 25 mars** : carnaval

- **Samedi 1^{er} avril** : sortie bowling
- **Vendredi 14 avril** : comédie musicale au théâtre du Chemin vert
- **Fin avril** : sortie karting
- **Dimanche 14 mai** : sortie enfants dans un château ou un parc
- **10 au 13 juillet** : animations d'été pour les enfants

La présentation du site internet <http://www.cacernay.fr> est en cours de refonte.

N'hésitez pas à le consulter.

Les annonces paraissent aussi sur Facebook :  CAC Cernay

*Le CAC vous souhaite
une très belle année 2023.*

Le club de foot honoré par le Comité départemental olympique et sportif



Le 9 décembre, le Comité olympique et sportif de la Marne remettait des récompenses aux sportifs et clubs méritants. Le club AS Cernay Berru Lavannes a reçu une récompense dans la catégorie « sport collectif ». Le comité olympique a souhaité mettre en avant un vrai club rural (5 communes - 280 licenciés) aux moyens modestes, qui évolue à un haut niveau régional.

Samedi 21 janvier : Rendez-vous à la **soirée dansante** du club, à partir de 19h30
Salle des fêtes de Lavannes. **Inscription** : Claude Meilleur - **06 83 88 88 33**



Les 2 co-présidents Hervé Mangeart (à gauche) et Claude Meilleur (à droite) lors de la remise des prix.

COMMUNICATION

Le secrétariat de mairie est ouvert :

Mardi : 10h-12h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Vendredi : 10h-12h et 16h-18h

En dehors de ces créneaux et en cas d'urgence, possibilité de prise de rendez-vous avec le secrétariat de mairie.
Téléphone : **03 26 07 06 89** - Mail : **cernaylesreims.mairie@orange.fr**

La médiathèque vous accueille :

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 10h-12h (semaine paire)

A vos agendas

16 janvier
à 18h30

Vœux de la
mairie

Du 19 janvier
au 18 février

Reconserment
de la population

11 et 12 mars

Marché d'Elles

15 mars

Repas des
anciens

8 mai

Commémoration
de la seconde
Guerre Mondiale

27,28 et
29 mai

Fête
communale

FLASH INFO

**Ces commerçants qui viennent
à Cernay-les-Reims toutes les semaines**

A Cernay, les jours s'écoulent mais ne se ressemblent pas sur la place de la salle des fêtes et de l'église... N'oubliez pas :

- **le lundi soir à partir de 18h30**, Walex Pizza est présent avec ses **pizzas** au feu de bois,
- **le mercredi matin**, le **marché** propose fruits, légumes, fromages, et autres denrées ainsi qu'une pâtisserie.

Bon à savoir

Libération récente de
**locaux professionnels
à louer** appartenant
à la mairie, situés
2 bis rue Jules Ferry

Renseignements en mairie.

PHARMACIES DE GARDE

(1^{er} semestre 2023 - provisoire)

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
Di 1	G	Me 1	N	Me 1	N	Sa 1	N	Lu 1	G	Je 1	N
Lu 2	N	Je 2	N	Je 2	N	Di 2	G	Ma 2	N	Ve 2	N
Ma 3	N	Ve 3	N	Ve 3	N	Lu 3	N	Me 3	N	Sa 3	N
Me 4	N	Sa 4	N	Sa 4	N	Ma 4	N	Je 4	N	Di 4	G
Je 5	N	Di 5	G	Di 5	G	Me 5	N	Ve 5	N	Lu 5	N
Ve 6	N	Lu 6	N	Lu 6	N	Je 6	N	Sa 6	N	Ma 6	N
Sa 7	N	Ma 7	N	Ma 7	N	Ve 7	N	Di 7	G	Me 7	N
Di 8	G	Me 8	N	Me 8	N	Sa 8	N	Lu 8	G	Je 8	N
Lu 9	N	Je 9	N	Je 9	N	Di 9	G	Ma 9	N	Ve 9	N
Ma 10	N	Ve 10	N	Ve 10	N	Lu 10	G	Me 10	N	Sa 10	N
Me 11	N	Sa 11	N	Sa 11	N	Ma 11	N	Je 11	N	Di 11	G
Je 12	N	Di 12	G	Di 12	G	Me 12	N	Ve 12	N	Lu 12	N
Ve 13	N	Lu 13	N	Lu 13	N	Je 13	N	Sa 13	N	Ma 13	N
Sa 14	N	Ma 14	N	Ma 14	N	Ve 14	N	Di 14	G	Me 14	N
Di 15	G	Me 15	N	Me 15	N	Sa 15	N	Lu 15	N	Je 15	N
Lu 16	N	Je 16	N	Je 16	N	Di 16	G	Ma 16	N	Ve 16	N
Ma 17	N	Ve 17	N	Ve 17	N	Lu 17	N	Me 17	N	Sa 17	N
Me 18	N	Sa 18	N	Sa 18	N	Ma 18	N	Je 18	G	Di 18	G
Je 19	N	Di 19	G	Di 19	G	Me 19	N	Ve 19	N	Lu 19	N
Ve 20	N	Lu 20	N	Lu 20	N	Je 20	N	Sa 20	N	Ma 20	N
Sa 21	N	Ma 21	N	Ma 21	N	Ve 21	N	Di 21	G	Me 21	N
Di 22	G	Me 22	N	Me 22	N	Sa 22	N	Lu 22	N	Je 22	N
Lu 23	N	Je 23	N	Je 23	N	Di 23	G	Ma 23	N	Ve 23	N
Ma 24	N	Ve 24	N	Ve 24	N	Lu 24	N	Me 24	N	Sa 24	N
Me 25	N	Sa 25	N	Sa 25	N	Ma 25	N	Je 25	N	Di 25	G
Je 26	N	Di 26	G	Di 26	G	Me 26	N	Ve 26	N	Lu 26	N
Ve 27	N	Lu 27	N	Lu 27	N	Je 27	N	Sa 27	N	Ma 27	N
Sa 28	N	Ma 28	N	Ma 28	N	Ve 28	N	Di 28	G	Me 28	N
Di 29	G			Me 29	N	Sa 29	N	Lu 29	G	Je 29	N
Lu 30	N			Je 30	N	Di 30	G	Ma 30	N	Ve 30	N
Ma 31	N			Ve 31	N			Me 31	N		

Infos Pôle Médical

Pharmacie :
03 26 07 13 10

Médecin :
03 26 03 95 35

Cabinet dentaire :
03 26 47 69 48

Kinésithérapeutes :
03 26 61 88 81

Infirmières :
03 26 07 49 96

Orthophoniste :
06 08 07 95 61

En dehors des heures d'ouverture, les week-ends et jours fériés, appelez le 15 : le médecin régulateur du SAMU vous mettra en contact avec le médecin de garde sur le secteur.

G Garde les Dimanches et jours fériés.

Les gardes du SAMEDI et de veille de jour férié sont assurées par la pharmacie de garde le DIMANCHE ou le jour férié.

N Urgences de nuit

	BAZANCOURT	Pharmacie DEBOEUR-LIOUX	53, rue Jean-Jaurès	Tél : 03 26 03 31 19
	WITRY-LES-REIMS	Pharmacie de la Palx	2 place Gambetta	Tél : 03 26 97 11 77
	WARMERIVILLE	Pharmacie du Val des Bois	7, rue Val des Bois	Tél : 03 26 03 83 45
	BETHENVILLE	Pharmacie BEREHOUC-BIARD	2 place du 8 mai 1945	Tél : 03 26 03 76 54
	PONTFAVERGER	Pharmacie PARISEL-PRUVOST	1, rue Journe	Tél : 03 26 48 72 14
	CERNAY-LES-REIMS	Pharmacie HERRSCHER-ACHOUR	22 H rue Charles-de-Gaulle	Tél : 03 26 07 13 10
	REIMS	Pharmacies de garde à Reims		

IMPORTANT
En cas d'urgence, prière de téléphoner à la pharmacie de garde AVANT VOTRE DÉPLACEMENT

LES POMPIERS VOLONTAIRES AU SERVICE DE LA POPULATION



En 1936, le corps des pompiers de Cernay-lès-Reims existait déjà. C'est la date la plus ancienne que Bruno Grais, responsable du centre de Cernay, retrouve dans ses archives. A l'époque, son grand-père faisait déjà partie du groupe. Bruno est lui-même sapeur-pompier depuis 45 ans, une vraie vocation qui s'est transmise de père en fils.

Aujourd'hui, les pompiers de Cernay forment une belle équipe de 15 volontaires : *Bruno Grais, Christian Serniclay, Quentin Leclère, Martin Logeart, Sébastien Pietras, Richard Bleuse, Ludovic Thilmany, Miguel Rousseau, Christian Pellegrino, Ludovic Rochet, Théophile Boucton, Rémi Dal, Olivier Marée, Théo Bleuse et Nicolas Monnier.*

Ils font partie du Grand Reims et sont regroupés avec les villages de Beine-Nauroy, Saint-Masmes et Prunay.

Des missions multiples

La plus fréquente est le secours à la personne (malaise vagal, AVC, chutes et accidents domestiques, accidents de la route...). Les pompiers de Cernay interviennent également en cas de feux de cheminée, mais n'ont pas la compétence pour éteindre les feux de maisons.

Enfin, ils encadrent les manifestations de la commune pour la sécurisation des personnes telles que le carnaval, le 8 mai, le 14 juillet, la fête de l'été, le 11 novembre...

Pas de sirène pour les prévenir... Bruno Grais, en tant que chef de centre, est alerté par sms des interventions à effectuer. Il prévient ses collègues grâce à un groupe sur Whats App.

Pour devenir sapeur-pompier volontaire dans une commune, il faut être âgé de 18 à 65 ans et suivre une formation de base de 30 heures, incluant plusieurs modules. Puis il faut effectuer 40 heures de formation par an sur des thèmes tels que le secourisme, les opérations diverses et les premières mesures à mettre en place en cas d'incendie.

Le centre de Cernay a la chance de disposer de deux pompiers professionnels dans ses rangs, Christian Serniclay et Ludovic Thilmany, qui se chargent de l'encadrement des formations.

La commune dispose ainsi d'un groupe solide et engagé auprès de la population. Il n'hésite pas à consacrer des heures pour la sécurité des habitants et à rendre des services, comme par exemple la mise en place des décorations de Noël de la commune.

Ayez le réflexe du 18

Vous êtes témoin d'un problème chez une personne, d'un accident, d'un incendie ?...

Appelez le 18 qui enverra les secours appropriés.

Vous souhaitez rejoindre le groupe de pompiers de Cernay ?

N'hésitez pas ! Ils sont toujours en recherche de nouveaux collègues.

En savoir plus :

- Consultez le site internet : www.cernay-les-reims.fr
- Inscrivez-vous au Flash Infos
- Téléchargez Centolive
- Suivez notre page Facebook
- "Mairie de Cernay-lès-Reims"

Responsable de la publication :

Patrick BEDEK

Comité de rédaction/photos :

Dominique DELOUETTE, ^{TELE} Adjointe
Carole MEILLEUR, conseillère municipale
Christiane COLIN, conseillère municipale
Thomas GUILLAUMONT, conseiller municipal
Jérôme COULDEN, conseiller délégué

Crédits photos :

Freepik, Pixabay, Adobe Stock
Pompiers de Cernay-lès-Reims
Alain LANTREIBECQ
Mairie de Cernay-lès-Reims

Tirage à 750 exemplaires.